LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME

«Dépassée», estime Rédha Malek

Le projet de loi criminalisant le colonialisme français qui n'a jamais vu le jour en dépit d'une initiative dans ce sens par un député du FLN, appuyée par plus d'une centaine de ses collègues de l'APN ne trouve pas grâce aux yeux de l'ancien chef du gouvernement et, néanmoins, un des acteurs des négociations avec l'administration coloniale ayant abouti aux fameux Accords d'Evian.

M. Kebci – Alger (Le Soir)- Rédha Malek qui animait, ce samedi après-midi, une conférence au Palais de la culture Moufdi-Zakaria de Kouba, à Alger, à l'initiative de la Fondation Slimane-Amirat autour de ces longs et laborieux pourparlers jalonnés du cessez-le-feu du 19 mars 1962, mettant ainsi fin à une colonisation de près de 132 ans, a estimé que cette démarche est «dépassée».

Pour le conférencier, tout est dans les Accords d'Evian qui ont consacré la victoire du peuple algérien sur la France, affirmant qu'il aurait été mieux indiqué de riposter à la loi française glorifiant le colonialisme par une autre condamnant le «génocide», c'en est un, commis par la soldatesque coloniale française sur le peuple algérien. Rédha Malek dira qu'il est plus que jamais temps que dans les deux camps, de ne pas trop s'appesantir sur ce passé, à défaut, dira-t-il, «d'ombrager la coopération bilatérale».

Lors de son exposé où il a fait un succinct rappel des péripéties et autres haltes phares de ce processus de négociations, l'ancien diplomate évoquera la ruse du défunt président tunisien Bourguiba qui est allé jusqu'à se déplacer à Paris pour s'entretenir avec de Gaulle dans la perspective de bénéficier d'une partie de la mer intérieure, en contrepartie d'une base militaire en territoire tunisien.

Ce qui aurait permis au petit pays voisin de bénéficier d'une ouverture sur les pays subsahariens.

Photo : Samir Sid

Rédha Malek.

Mais c'était compter sans l'intransigeance de la délégation algérienne à ces négociations qui a fait du triptyque intégrité du territoire national, unité du peuple algérien et indépendance, un champ non négociable. Et la riposte française a été loin de ce qu'attendait Bourguiba puisque pas moins de 900 Tunisiens périrent dans une féroce attaque aérienne.

Aussi, Rédha Malek ne rendra-t-il pas un hommage appuyé à feu Jean Amrouche auquel la révolution de Novembre a permis, dira-t-il, de «retrouver ses racines». Ceci non sans relever que le fils d'Ighil Ali a été parmi ceux qui ont été chargés par Abane de contacts d'avec l'administration coloniale, et qu'en sa qualité de journaliste de talent, il a eu à suivre de près les péripéties des négociations.

Cette prise de conscience se vérifiera encore davantage dans les écrits du défunt écrivain et animateur de radio, dans, notamment *Témoignages chrétiens* où «il défendait clairement la cause de son peuple», témoignera Malek pour qui ces Accords d'Evian de par le fameux triptyque qui l'a conduit sont d'actualité.

Et à l'ancien chef du gouvernement d'expliciter sa pensée en se référant à la mondialisation qui est en train, dira-t-il, de remettre en cause aussi bien la notion de territorialité au nom de la caducité de l'autre notion des frontières, que celle des peuples et pour boucler la boucle, même celle de la souveraineté des Etats au nom d'une ingérence à multiples faces.

M. K.

LES JEUNES DES QUARTIERS «MARGINALISÉS»

L'Association Ouled El-Houma accuse les élus locaux

Le président de l'Association Ouled El-Houma accuse les élus locaux de «délaisser» les jeunes, notamment ceux des quartiers populaires.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «Les jeunes des quartiers ont été marginalisés. Les élus locaux les ont complètement ignorés, surtout dans les quartiers populaires», a indiqué Abderrahmane Bergui, président de l'Association Ouled El-Houma, hier lors d'une conférence sur les jeunes en difficulté et la violence à Alger. Il soulignera ainsi l'absence d'encadrement des jeunes dans tous les quartiers. Préconisant le dialogue avec cette frange de la société, il ajoute : «Il faut que les mentalités changent et que chaque responsable assume sa responsabilité.»

L'intervenant a évoqué les structures d'accueil des jeunes qui, estime-t-il, ne répondent plus aux besoins des jeunes. «Il y a lieu de réfléchir à de nouvelles structures dotées de nouveaux moyens tels que les nouvelles technologies de communication», dit-il. Il a appelé également à la mise en place d'un programme sportif et culturel dans tous les quartiers. «La Direction de la jeunesse et des sports et des loisirs et le ministère de la Culture disposent de grands moyens», assure-t-il.

S'agissant de la violence dans les stades, le président de l'Association Ouled El-Houma a souligné «le manque de comités de supporteurs». Il a cité ainsi l'exemple de l'Olympique de Marseille qui possède 9 comités de supporteurs.«Les équipes algériennes n'ont qu'un seul comité par équipe. A lui seul, un comité ne peut pas cerner tous les supporteurs du club», explique-t-il.

Il a aussi relevé des «lacunes» dans le rôle du stadier et de toute la chaîne des responsables dans les stades.

R. N.

CHAMP PÉTROLIER RHOURD EL BAGUEL (HASSI-MESSAOUD)

Des travailleurs dénoncent leur marginalisation

Plus de quarante techniciens en maintenance qui travaillaient pour la société Eurl Foraid Algérie devaient être intégrés après la suspension de la sous-traitance par Sonatrach. Leurs dossiers, affirment-ils, n'ont jamais été transférés à la direction.

Pourtant, lorsque Sonatrach a pris la décision de suspendre la sous-traitance à son niveau et d'intégrer le personnel, le directeur central de gestion des associations de Sonatrach avait adressé, le 24 mai 2011, une note aux directeurs généraux et administrateurs des groupements et OOC, dont le *Soir d'Algérie* détient une copie, pour «inviter le personnel de la sous-traitance cœur de métier à introduire des demandes de recrutement dans les plus brefs délais».

Chose qui a été faite par la quarantaine de techniciens en maintenance en question. Mais voilà, dénoncent-ils, que «plusieurs mois sont passés et on n'est toujours pas réintégrés, alors que le personnel travaillant avec une autre entreprise privée sous-traitante dans les activités administratives et achats a été réintégré depuis plus de six mois».

Ce qui, on ne peut plus clair, estiment-ils, «relève de la marginalisation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs issus pourtant de l'enseignement supérieur».

M. M.

UN SALON DE L'HABITAT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT

Le secteur dynamique s'expose à Oran

Du 26 au 30 mars, le Centre des conventions d'Oran va abriter un salon international dédié à «l'habitat durable, aménagements et services», organisé par l'agence Initiative com.

Cette manifestation, consacrée à l'un des secteurs les plus porteurs ces dernières années, du fait des différents programmes quinquennaux de logements, veut s'inscrire dans une démarche qui se veut, cette fois-ci, différente, comme expliqué par les organisateurs.

En effet, ce salon mettra au cœur de la thématique la notion d'«habitat» et non plus simplement de logement, c'est-à-dire le concept global de développement urbain, en prenant en compte le bien-être, le cadre extérieur, l'aménagement, les espaces intérieur et extérieur.

Un contexte urbain et durable que nombre de promoteurs immobiliers envisagent de développer en Algérie, et ce, à l'attention d'une certaine catégorie de demandeurs ou d'acquéreurs de logements. Lors d'un point de presse, le directeur de l'agence insistera sur cet aspect, arguant que la finalité du salon n'était pas de mettre en avant le logement en tant qu'entité indépendante ou de faire un salon sur le logement social. Ce dernier parie sur l'engagement de professionnels convaincus de cette démarche, et d'annoncer la participation de 32 exposants nationaux et étrangers, entre promoteurs immobiliers (sept en tout), sociétés d'aménagement, fournisseurs d'équipements intérieurs et extérieurs, spécialistes des matériaux de construction et architectes urbanistes.

A noter que durant ce salon, des ateliers et des conférences seront organisés à l'adresse du public qui aura le loisir de solliciter les participants sur des problématiques telles que la rénovation, la restauration et les aménagements de bâtisses, la réduction de la consommation énergétique.

A noter que durant le salon, une délégation d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprise tunisiens, spécialisés dans le BTPH, est également attendue.

Fayçal Moulay

MÉDIAS

Rencontre-débat avec le ministre de la Communication

Hier matin, le ministre de la Communication, M. Nacer Mehal, était l'invité du «Forum des citoyens», où il a animé au niveau de la salle de conférences du Centre des conventions d'Oran, une rencontre-débat portant sur «l'état des lieux et les enjeux de la communication et des médias». L'intervenant n'a pas hésité, une fois de plus, à fustiger la télévision, déclarant «je me demande parfois comment la télévision algérienne, maintenant que je la connais de l'intérieur, parvient à fonctionner».

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Cette rencontre-débat a été pour le ministre de la Communication, l'occasion d'évoquer les grandes lignes de la nouvelle loi sur l'information qu'il a, d'ailleurs, abordées à diverses occasions en parlant notamment de la situation du secteur de la communication, l'ouverture des médias audiovisuels, ainsi que les conditions d'exercice de la profession de journaliste. A propos des perspectives du secteur de la communication en Algérie, des moyens technologiques nécessaires et la maîtrise de ces moyens, en disposant de ressources humaines qualifiées, le ministre de la Communication dira : «Malheureusement, nous avons beaucoup de faiblesses en matière de ressources humaines et de capacités managériales. Il nous faut une grande réorganisation.» Et de dire plus loin : «Cette réorganisation vise à mettre en concurrence nos chaînes et à offrir d'autres plateaux. Pour faire redémarrer la télévision nationale, il faut beaucoup d'efforts. Souvent, on formule de grandes critiques en direction de la télévision algérienne, mais est-ce qu'elle a de grands ingénieurs du son ? Non, ou du moins en nombre insuffisant. Est-ce qu'elle a de grands réalisateurs ? La réponse est non. Est-ce qu'elle a de grands designers ? Non. Nous avons beaucoup d'insuffisances. Nous allons réhabiliter et réconcilier la télévison avec le téléspectateur. Nous sommes «bombardés» de l'extérieur et il nous faut des moyens de riposte pour capter l'attention de l'Algérien.» Le ministre de la Communication estime être le seul ministre de la Communication à avoir critiqué la télévision algérienne, mais, dit-il, «je ne l'ai pas fait de gaieté de cœur. Je critique la télévision mais dans le même temps je la défends, et vous me permettrez là une précision importante : je me demande parfois comment la télévision algérienne, maintenant que je la connais de l'intérieur parvient-elle à fonctionner, si ce n'est par miracle ?! Je vois le directeur de la station d'Oran (présent) qui secoue la tête. Je crois qu'il m'a compris. La réalité est là. Elle est parfois amère mais il faut l'accepter. Il ne suffit pas de faire le constat du marasme et de la difficulté. Il fallait engager le processus de réhabilitation de la télévision algérienne et il est en cours».

Interpellé sur la brutalité dont ont été victimes deux journalistes durant l'exercice de leur fonction par des agents de la police à Alger, le ministre dira à ce sujet : «Je m'oppose fermement à toute forme d'intimidation qui concerne les journalistes dans l'exercice de leur fonction. Il y a eu effectivement un incident la semaine dernière à Alger. Deux journalistes ont été victimes de brutalité. Je me suis renseigné sur les circonstances de ces incidents et j'ai témoigné ma sympathie aux journalistes et à leurs directeurs de publication. On m'a dit que la DGSN a pris des sanctions. Je me félicite de la décision du Major El Hamel qui a immédiatement ordonné des sanctions contre les auteurs de ces agressions. J'espère et je le souhaite de tout cœur que ce type de comportement ne se renouvellera plus.»

A. B.